



Postage

Bell Powersports, Inc.,  
5550 Scotts Valley Drive  
Scotts Valley, CA  
95066-3438



***Owner's Manual***  
***Manuel de l'utilisateur***

Rev. 3-032604

## Introduction

Head protection is a complicated subject which cannot be fully discussed in this owner's manual. Regardless, before your first ride, you should read this owner's manual carefully for important information about your helmet.

You should also store this manual in a place where you can retrieve it for periodic review or if any questions arise. You should not use your new helmet until you have read and fully understand the contents of this manual. For additional information about your helmet and head protection, we encourage you to visit our website at [www.bellpowersports.com](http://www.bellpowersports.com).

## About Some of the Limits of Your Helmet

Your Bell motorcycle helmet is designed to reduce or prevent certain injuries, and studies show you are better off in an accident if you are wearing a helmet than if you are not. Regardless, a motorcycle helmet cannot protect against all foreseeable impacts or injuries. For example, your helmet cannot protect against spinal injuries, neck injuries, or any portion of the body it does not cover. In addition, it may not protect against injuries to areas the helmet does cover. For example, your helmet is made of energy absorbing materials which may or may not crush depending upon the impact. Sometimes the force of the impact is such that there is no crush, and sometimes the force of the impact is such that the material crushes completely, in either case at least some of the force of the impact is transmitted to the head and brain, and permanent injury or death may result. In addition, some head injuries are not caused by impacts. They are caused by other forces, like scrambling an egg just by shaking it. You do not have to destroy the shell to destroy the contents. Helmets cannot prevent this type of injury. Because of the wide variety of accident scenarios, it is impossible to tell when your helmet will or will not protect against injury or death.

## Short List of Do's and Don'ts:

1. **Do** choose a helmet which fits properly;
2. **Do not** choose a helmet which interferes with your field of vision or your ability to hear;
3. **Do** make sure that when the chin strap is fastened the helmet fits snugly all over your head, and low on your forehead so you can see the edge in your upper field of vision;
4. **Always** wear the chin strap tightly and securely fastened while riding;
5. **Do not** modify your helmet;
6. **Do** check your helmet before each ride for signs of wear or damage;
7. **Do not** "park" your helmet on mirror stalks orissy bars;
8. **Do not** carry your helmet on the motorcycle's helmet lock while riding;
9. **Replace** your helmet immediately if it shows signs of wear or damage;
10. **Replace** your helmet immediately after an impact, even if no damage is visible;
11. **Replace** your helmet at least every five years;
12. **Do not** loan or sell your helmet, or buy a used helmet;
13. **Do not** wear someone else's helmet;
14. **Clean** your helmet with soap and water only;
15. **Wear a helmet** whenever you ride;
16. **Ride safely**, and do not take risks just because you are wearing a helmet.

## Helmet Selection

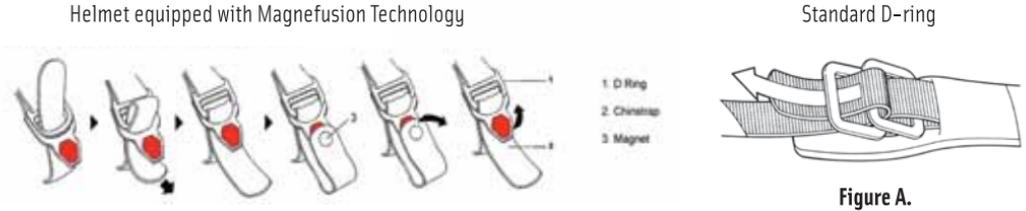
Bell manufactures a variety of helmets at different price points with different features. All helmets distributed by Bell meet or exceed the United States Department of Transportation Federal Motor Vehicle Safety Standard No. 218 ("DOT Safety Standard"). Most helmets sold by Bell also meet the Snell Memorial Foundation ("Snell") M2010 standard. The standards are too lengthy to cover in this manual, but are available at [www.smf.org](http://www.smf.org), which includes a chart prepared by Snell which compares the two. Depending upon the type of crash you are in, a helmet certified to meet the Snell M2010 standard may provide protection that a helmet certified to meet the DOT Safety Standard does not provide. Also, a helmet certified only to the DOT Safety Standard, may not cover as much of the head as a helmet certified to the Snell M2010 Standard. The Snell M2010 Standard has a roll off test that the DOT Safety Standard does not have. It is important for the helmet to be in place on your head to provide protection, consequently a helmet which passes the Snell M2010 Standard may stay on your head better than a helmet certified only to the DOT Safety Standard. To pass the Snell M2010 Standard a helmet must absorb more energy, thus in some higher energy impacts a helmet certified to Snell M2010 Standard may provide protection a helmet certified to the DOT Safety Standard does not provide.

*Bell recommends you purchase and wear the helmet which provides the greatest amount of coverage and the best impact protection for your intended uses.*

## Wearing Your Helmet

The best way to put on your Bell helmet is to gently pull the chin straps outward just enough to spread the helmet as you ease it over your head. With the exception of cruiser-style, "Shorty" helmets, if you can pull the helmet onto your head without having to spread the helmet, the helmet is too big, will not fit right and should not be worn. With the helmet on your head, thread the loose end of the strap through the double D-rings as shown in **Figure A**. Pull on the end until the strap

is snug, so it is almost uncomfortable, and will back against your throat. When riding, always wear the helmet with the chin strap in this position.



**Figure A.**

**WARNING!** The helmet chin strap must be securely fastened and snug under your chin and against your throat or the helmet may not stay on in an accident. If the helmet does not stay on, serious injury or death may result.

**WARNING!** Do not use a chin cup or wear the strap on the point of the chin. If the chin strap is not in the proper position or used properly, the helmet may not stay in position or may come off. Serious personal injury or death may result.

## Proper Fit

In order to work right, your helmet must fit right. If your helmet does not fit right, it may come off in an accident, in which case it will not provide any protection. Because many motorcyclists are killed each year when their helmets do not stay on in an accident, do not wear a motorcycle helmet that does not fit right. If the helmet does not fit right, do not wear it. Bell manufactures helmets of different sizes, and should have a helmet to fit your head.

**This section is very important:** Your helmet must be snug wherever there is helmet and must be comfortable. Here are two good tests the helmet must pass:

1. Fasten the chin strap under your chin so it is snug with your mouth closed and uncomfortable to open your mouth. Grab the helmet with both hands and try to move the helmet forward and backward and from side to side. The helmet does not fit right if your skin does not move with the liner of the helmet.
2. With the chin strap snug under your chin, grab the helmet in the rear at the base and try to pull the helmet forward on your head. Do the same test except grab the helmet in the front and try to roll the helmet rearward. If the helmet comes off your head, the helmet does not fit right and you should not wear it. This is also important. Check to make sure the chin strap is tight periodically while you ride. If the chin strap has become loose, immediately stop and re-tighten the chin strap. If you have any questions about fit, see your dealer, or contact Bell's Consumer Services group at **1-800-456-BELL**.

**WARNING!** Do not wear a motorcycle helmet which does not fit right. Failure to follow this instruction could lead to serious personal injury or death.

If you have purchased one of our full-face models, check the position of your eyes in relation to the eye opening of the helmet. Check to make sure that the helmet is positioned on your head so that you have adequate downward and upward vision to properly operate your vehicle. Adjust the position of the helmet on your head to achieve this relationship. Re-adjust the chin strap, and check the fit as in Steps 1 and 2 above. *This is the position in which you should always wear your helmet.*

### **Protect Your Eyes**

*Always wear a face shield or goggles while riding.*

All Bell models are designed for use with eye protection. Some models come equipped with a face shield as standard equipment. If eye protection is not provided with the helmet, it is **YOUR** responsibility to obtain eye protection and use it.

Tinted face shields, goggles, or other forms of eye protection should not be used at night or under other conditions of poor visibility. Lenses damaged by scratches will reduce visibility, especially at night, and should be replaced. Petroleum products and other solvents may impair the optical properties and reduce the mechanical strength of shields and goggles.

On Bell helmets that come equipped with a face shield, the shield can be replaced. Make sure the pivots are tight before each ride. Replacement shields can be obtained from your dealer or by calling **1-800-456-BELL**.

**WARNING!** Failure to use proper eye protection can cause an accident and result in serious injury or death.

### **Check For Adequate Vision**

Always check for adequate vision. For example, when helmets are used in conjunction with goggles or other eye coverings, vision restrictions can occur. Make sure your motorcycle or ATV is equipped with effective mirrors, and use them for peripheral vision to enhance your direct vision of traffic and other riding hazards. It is the responsibility of each user to assure the adequacy of his or her vision prior to using this helmet.

**WARNING!** Never use a helmet or eye protection which restricts your vision so that you are unable to safely operate your vehicle.

### **Check for Adequate Hearing**

Research has shown that in many cases shielding the ears from wind noise results in the ability to more accurately detect important traffic sounds (such as horns and sirens). However, many riders prefer to have their ears exposed. Therefore, Bell makes available to its customers several different styles to fit a variety of needs and preferences.

**WARNING!** It is the responsibility of each user to determine which style is best suited to his or her needs and

1. Fasten the chin strap under your chin so it is snug with your mouth closed and uncomfortable to open your mouth. Grab the helmet with both hands and try to move the helmet forward and backward and from side to side. The helmet does not fit right if your skin does not move with the liner of the helmet.
2. With the chin strap snug under your chin, grab the helmet in the rear at the base and try to pull the helmet forward on your head. Do the same test except grab the helmet in the front and try to roll the helmet rearward. If the helmet comes off your head, the helmet does not fit right and you should not wear it. This is also important. Check to make sure the chin strap is tight periodically while you ride. If the chin strap has become loose, immediately stop and re-tighten the chin strap. If you have any questions about fit, see your dealer, or contact Bell's Consumer Services group at **1-800-456-BELL**.

**WARNING!** Do not wear a motorcycle helmet which does not fit right. Failure to follow this instruction could lead to serious personal injury or death.

If you have purchased one of our full-face models, check the position of your eyes in relation to the eye opening of the helmet. Check to make sure that the helmet is positioned on your head so that you have adequate downward and upward vision to properly operate your vehicle. Adjust the position of the helmet on your head to achieve this relationship. Re-adjust the chin strap, and check the fit as in Steps 1 and 2 above. *This is the position in which you should always wear your helmet.*

### **Protect Your Eyes**

*Always wear a face shield or goggles while riding.*

All Bell models are designed for use with eye protection. Some models come equipped with a face shield as standard equipment. If eye protection is not provided with the helmet, it is **YOUR** responsibility to obtain eye protection and use it.

Tinted face shields, goggles, or other forms of eye protection should not be used at night or under other conditions of poor visibility. Lenses damaged by scratches will reduce visibility, especially at night, and should be replaced. Petroleum products and other solvents may impair the optical properties and reduce the mechanical strength of shields and goggles.

On Bell helmets that come equipped with a face shield, the shield can be replaced. Make sure the pivots are tight before each ride. Replacement shields can be obtained from your dealer or by calling **1-800-456-BELL**.

**WARNING!** Failure to use proper eye protection can cause an accident and result in serious injury or death.

### **Check For Adequate Vision**

Always check for adequate vision. For example, when helmets are used in conjunction with goggles or other eye coverings, vision restrictions can occur. Make sure your motorcycle or ATV is equipped with effective mirrors, and use them for peripheral vision to enhance your direct vision of traffic and other riding hazards. It is the responsibility of each user to assure the adequacy of his or her vision prior to using this helmet.

**WARNING!** Never use a helmet or eye protection which restricts your vision so that you are unable to safely operate your vehicle.

### **Check for Adequate Hearing**

Research has shown that in many cases shielding the ears from wind noise results in the ability to more accurately detect important traffic sounds (such as horns and sirens). However, many riders prefer to have their ears exposed. Therefore, Bell makes available to its customers several different styles to fit a variety of needs and preferences.

**WARNING!** It is the responsibility of each user to determine which style is best suited to his or her needs and

damaged by chemicals and/or solvents contained in most paint or by careless handling during the repainting process.

### **Inspection**

Since helmet damage is not always visible following an accident, it is always best to either replace your helmet once it has been subjected to a severe accident, or to return it to Bell for a thorough inspection. If you have owned your helmet less than five years, Bell will examine it at no cost and provide you with a written report of the damage. Helmet standards, approvals, and certification prevent a manufacturer from selling helmet parts (except face shields). Even if your helmet has not been impacted, we recommend that it be replaced periodically (every five years) to take advantage of advances in helmet design and construction.

### **Five Year Limited Warranty**

Subject to the following, Bell Powersports, Inc. ("Bell") warrants to the original purchaser of each new Bell helmet purchased from Bell that the helmet when new is free of defective materials and workmanship. Any claim under this warranty must be made when the defect is first discovered, and in no event more than five years after date of purchase. At Bell's option, Bell may repair or replace the helmet. Bell's liability under this warranty shall not exceed the original purchase price. Bell expressly disclaims any liability for incidental or consequential damages.

To make a claim under this limited warranty, the helmet must be returned to Bell with original proof of purchase at the original purchaser's expense to the warranty administrator at Bell at, **Bell Powersports, Inc., 1924 CR 3000 North, Rantoul, IL 61866** with a letter which fully explains the claim.

This Limited Warranty is void if any other warranty or remedy is claimed or if the helmet has been modified in any way, including but not limited to painting or the addition of stickers or decals.

All other remedies, obligations, liabilities, rights, warranties, express or implied, arising from law or otherwise, are disclaimed by Bell. This disclaimer shall be construed to include, but shall not be limited to, any claimed implied warranty

of merchantability, any claimed implied warranty arising from course of performance, course of dealing or usage of trade, and any claimed implied warranty of fitness.

Some states do not allow some or all of the limitations set forth herein, or the exclusion or limitation of incidental or consequential damages. This Limited Warranty does provide the original owner with certain legal rights and recourse and the original owner may possess other rights or recourse, depending upon the state.

## Introduction

La protection du crâne est un sujet complexe qui ne peut être complètement traité dans le cadre de ce manuel de l'utilisateur. Toutefois, avant d'utiliser votre casque pour la première fois, lisez attentivement ce manuel, il contient des informations importantes concernant votre casque.

Il est également indispensable de ranger ce manuel à un endroit facile d'accès pour le consulter périodiquement, et répondre à toute question qui pourrait surgir. Pour de plus amples informations sur le casque et la protection de votre tête, nous vous encourageons à visiter notre site Web à [www.bellpowersports.com](http://www.bellpowersports.com)

### Votre casque vous protège, mais il a ses limites

Votre casque est conçu pour réduire le risque de certaines blessures et pour les prévenir. Les études effectuées à ce sujet indiquent qu'en cas d'accident, le port d'un casque permet d'éviter certaines blessures graves. Ce nonobstant, un casque ne peut vous protéger contre tous les impacts et blessures imaginables. Par exemple, votre casque ne peut vous protéger contre les blessures de la moelle épinière, de la nuque ou de toute partie du corps non protégée par le casque. De plus, il se peut que le casque ne puisse protéger contre certaines parties de la tête qu'il recouvre. Par exemple, si votre casque est fait de matériaux destinés à absorber l'énergie, matériaux susceptibles de s'écraser, il se peut que la force d'un impact soit telle que le matériau s'écrase complètement. Parfois la force d'un impact est telle que ces matériaux ne s'écrasent pas, et parfois la force de l'impact est telle que le matériau s'affaisse complètement. Dans ces deux cas, une partie au moins de l'énergie dégagée par le choc est transmise à la tête et au cerveau, et des lésions permanentes, ou la mort peuvent en résulter. De plus, certaines blessures de la tête ne sont pas causées par les impacts. Elles sont causées par d'autres forces, un peu comme il est possible de mélanger le jaune et le blanc d'un œuf rien qu'en le secouant fortement. Le contenu des œufs est radicalement modifié sans pour autant que la coquille de l'œuf ne soit brisée. Les casques ne peuvent protéger l'utilisateur contre ce type de blessure. Les types d'accident routier sont tellement vastes qu'il

est quasiment impossible de prévoir si, oui ou non, votre casque peut vous protéger contre des blessures graves voire mortelles.

### Très brièvement, quelques choses à faire et à ne pas faire :

1. **Choisissez** un casque qui soit bien adapté et ajusté à votre crâne ;
2. **Ne choisissez pas** un casque qui détériore votre champ de vision ou votre ouïe ;
3. **Assurez-vous** que, lorsque la mentonnière est bouclée, le casque est bien tenu tout autour de votre tête, et qu'il tombe suffisamment bas sur votre front pour que vous puissiez voir le bord de votre casque lorsque vous regardez vers le haut ;
4. **Portez** toujours votre mentonnière bien fixée et bien serrée
5. **N'apportez** aucune modification à votre casque ;
6. **Chaque** fois que vous roulez, vérifiez votre casque. Vérifiez qu'il n'est ni usé ni endommagé ;
7. **N'accrochez** pas votre casque au rétroviseur ou au tube chromé appui-dos, à l'arrière de la selle ;
8. **N'accrochez** pas votre casque au verrou pour casque pendant que vous roulez ;
9. **Remplacez** immédiatement votre casque s'il présente des signes de dommage ou d'usure ;
10. **Remplacez** immédiatement votre casque après un impact, même si aucun dommage n'est visible ;
11. **Remplacez** votre casque tous les cinq ans au moins ;

12. **Ne prêtez pas** votre casque, et ne le vendez pas ; de même, n'achetez pas un casque d'occasion ;
13. **Ne portez** jamais le casque de quelqu'un d'autre ;
14. **Ne nettoyez** votre casque qu'avec du savon de toilette et de l'eau ;
15. **Portez un casque chaque** fois que vous roulez en motocyclette ;
16. **soyez prudent en roulant.** Ne prenez pas de risque inutile sous prétexte que vous portez un casque.

### Choix du casque

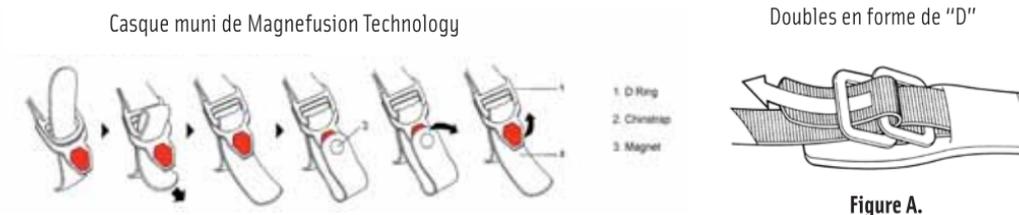
Bell fabrique toute une gamme de casques de prix et de caractéristiques différents. Tous les casques distribués par Bell sont conformes aux normes établies par le gouvernement des États-Unis (United States Department of Transportation Federal Motor Vehicle Safety Standard No. 218 - DOT Safety Standard) ou dépassent les exigences de ces normes. La plupart des casques vendus par Bell sont également conformes aux normes de la Fondation Snell (Snell Memorial Foundation ["Snell"] M2010 Standard). Les normes sont trop laborieuses pour les citer ici, mais leur texte original figure à l'adresse [www.smf.org](http://www.smf.org), avec un diagramme préparé par Snell, comparant les deux normes. Selon le type d'accident et de choc subi, un casque certifié conforme à la norme Snell M2010 peut offrir un type de protection qu'un casque certifié conforme à la norme du département américain des transports (DOT Safety Standard) n'offre pas. De même, un casque uniquement certifié conforme à la norme DOT Safety Standard peut ne pas recouvrir la tête en autant d'endroits que l'exige la norme Snell M2010. La norme Snell M2010 comporte une épreuve de torsion, pour vérifier si le casque reste bien sur le crâne lors de l'impact, essai que la norme DOT Safety Standard n'exige pas. Il est important que le casque soit bien placé sur le crâne pour offrir une protection quelconque, par conséquent un casque qui répondrait aux exigences de la norme Snell M2010 peut, en cas d'accident, rester sur votre tête mieux que ne le ferait un casque qui ne serait que homologué à la norme DOT Safety Standard. Pour réussir l'essai imposé par la norme Snell M2010, le casque doit absorber

une plus grande quantité d'énergie, et donc sous un choc plus violent, le casque homologué Snell M2010 Standard peut offrir une protection qu'un casque homologué DOT Safety Standard n'offre pas.

*Bell vous conseille d'acheter, et de porter, le casque qui offre la meilleure protection de toutes les parties du crâne et la meilleure protection contre les chocs dans le cadre de l'usage que vous comptez en faire.*

### Port du casque

La meilleure façon de porter votre casque Bell est de tirer doucement les deux parties de la mentonnière vers l'extérieur, juste assez pour "ouvrir" le casque au moment où vous le posez sur votre crâne. À l'exception du casque "Shorty", si vous pouvez poser le casque sur votre tête sans écarter le casque, c'est qu'il est trop grand ; il ne s'ajustera pas bien, et vous ne devriez pas le porter. Le casque étant placé sur votre tête, passez l'extrémité libre de la sangle dans les anneaux doubles en forme de "D", comme illustré en **figure A**. Tirez sur cette extrémité jusqu'à ce que la sangle soit bien serrée, jusqu'au point d'être presque inconfortable, et que la sangle passe vers l'arrière, derrière le menton et près du cou. Lorsque vous roulez, portez toujours la mentonnière dans cette position.



**MISE EN GARDE !** La sangle de la mentonnière de casque doit être attachée et serrée correctement sous votre menton et contre votre gorge autrement le casque ne peut pas rester sur votre tête dans un accident. Si le casque ne reste pas sur le crâne, des blessures graves voire mortelles peuvent en résulter.

**MISE EN GARDE !** Ne pas utiliser de mentonnière munie d'une cuvette pour la pointe du menton. Si la mentonnière n'est pas placée à la bonne position, derrière la pointe du menton, ou si elle n'est pas utilisée correctement, il se peut que le casque ne reste pas dans sa position, et il peut se détacher du crâne. Des blessures graves voire mortelles peuvent en découler.

### Ajustement correct

Pour vous protéger, il faut que le casque soit bien adapté à la forme de votre crâne. Si le casque n'est pas bien ajusté, il peut tomber de votre tête lors d'un accident, et dans ce cas il ne vous offrira plus aucune protection. Un grand nombre de motocyclistes sont tués chaque année parce que leur casque tombe lors d'un accident. Ne portez pas un casque de motocyclette qui n'est pas bien adapté à votre tête. Si le casque ne s'ajuste pas bien à votre crâne, ne le portez pas. Bell fabrique des casques de plusieurs tailles et devrait pouvoir vous offrir un casque qui puisse s'adapter à votre morphologie particulière.

### Cette section est très importante :

votre casque doit être bien ajusté et couvrir de près tous les endroits de la tête qu'il est censé protéger et il doit aussi rester confortable. Il y a deux bons tests à réussir pour déterminer si le casque est correct :

**1.** Fixez la mentonnière sous le menton de telle sorte qu'il soit bien ajusté, et qu'il soit gênant d'ouvrir la bouche. Saisissez le casque des deux mains et essayez de le retirer en tirant vers l'avant et vers l'arrière, puis de gauche à droite.

Si la peau de votre front et de votre crâne ne "suit" pas la doublure de votre casque et ne se déplace pas avec elle, c'est que le casque n'est pas bien adapté.

**2.** La mentonnière bien serrée sous le menton, saisissez le casque par le bord, à l'arrière, et essayez de tirer le casque vers l'avant, sur votre tête. Faites la même chose en saisissant le bord avant du casque, et en tirant le casque vers l'arrière pour essayer de le faire descendre sur votre nuque. Si le casque se détache de votre tête et bouge, c'est que le casque ne vous est pas bien adapté et vous ne devez pas le porter. Vérifiez périodiquement pour vous assurer que la mentonnière est bien serrée lorsque vous roulez. Si la mentonnière s'est relâchée, arrêtez-vous immédiatement et resserrez-la. Si vous avez des questions concernant l'ajustement correct du casque, consultez votre revendeur ou contactez le service d'assistance à la clientèle de Bell au numéro **1-800-456-BELL**.

**MISE EN GARDE !** Ne portez pas un casque de motocyclette qui ne vous est pas correctement adapté. Le fait de ne pas observer cette mise en garde peut entraîner des blessures graves voire mortelles.

Si vous avez fait l'acquisition d'un casque intégral, protégeant également le visage, vérifiez la position de vos yeux par rapport à l'ouverture pratiquée dans le casque pour les yeux. Vérifiez que la position du casque sur votre tête vous offre une visibilité suffisante, vers le bas et vers le haut, pour contrôler votre véhicule en toutes circonstances. Ajustez la position de votre casque pour atteindre ce but. Resserrez la mentonnière, puis vérifiez une nouvelle fois l'ajustement du casque à l'aide des étapes 1 et 2, ci-dessus. *Ceci est la position dans laquelle vous devriez toujours porter votre casque.*

### Protection des yeux

*Portez toujours une protection faciale ou des lunettes lorsque vous roulez à moto.*

Tous les modèles de casques Bell sont conçus pour être portés avec une protection oculaire. Certains modèles sont livrés tous équipés d'une protection du visage. Si une protection oculaire n'est pas fournie avec le casque, **IL VOUS INCOMBE**

d'acquérir une protection oculaire et de l'utiliser avec le casque.

De nuit, et dans des conditions de mauvaise visibilité, n'utilisez pas de protections faciales teintées, de lunettes fumées, ni d'autres formes de protection des yeux teintées ou restreignant la vision.

Les verres et pièces en Plexiglas ou plastique rayés peuvent réduire la visibilité, tout particulièrement de nuit, et doivent être remplacés. Les produits dérivés du pétrole et les solvants peuvent modifier leurs propriétés optiques et réduire la robustesse des protections du visage et des lunettes.

Sur les casques Bell équipés d'une protection faciale, l'écran peut être aisément remplacé. S'assurer que ces écrous sont bien serrés avant chaque déplacement en moto. Des protections de rechange peuvent être achetées chez votre revendeur ou sur appel à **1-800-456-BELL**.

**MISE EN GARDE !** La conduite d'une motocyclette sans protection des yeux peut causer un accident et risque d'entraîner des blessures graves voire mortelles.

#### **Vérifiez votre visibilité**

Vérifiez constamment que vous disposez de bonnes conditions de visibilité. Par exemple, le port d'un casque doté avec des lunettes de motocycliste ou autres protections des yeux peut altérer la vision. Assurez-vous que votre motocyclette ou véhicule tout terrain est équipé de bons rétroviseurs, comportant un angle de vision suffisant pour apercevoir les autres véhicules ou prendre conscience des dangers potentiels. Il incombe à chaque utilisateur de s'assurer de la qualité de sa visibilité tout à l'entour de sa motocyclette avant de se servir de son casque.

**MISE EN GARDE !** N'utilisez jamais un casque ou un système de protection oculaire qui restreint votre vision de sorte que vous ne soyez plus en mesure de conduire votre véhicule en toute sécurité.

#### **Audition**

Les recherches et essais effectués montrent que dans bien des cas le fait de protéger les oreilles du vent résulte en une meilleure audition des bruits importants (tels que celui des avertisseurs et sirènes). Toutefois, nombreux sont les motocyclistes qui préfèrent avoir les oreilles à l'air libre. Pour cette raison, Bell offre différents styles de casques à ses clients, qui s'adaptent à toute une série de besoins et de préférences.

**MISE EN GARDE !** Il incombe à chaque utilisateur de déterminer le style qui est le mieux adapté à ses besoins et préférences particuliers. Les modèles de casque qui couvrent une partie plus réduite du crâne offrent une protection moindre contre les impacts et sont susceptibles de tomber plus facilement de la tête, ce qui peut entraîner des blessures graves voire mortelles.

Il incombe également à l'utilisateur du casque de déterminer sa propre aptitude à entendre les bruits de la circulation lorsqu'il ou elle porte et utilise son casque.

Si vous comptez utiliser votre casque en compétition sportive, Bell recommande l'utilisation de boules quiès ou protège-tympans pour réduire les chances de dommages permanents de l'ouïe.

#### **Accessoires**

N'utilisez que les accessoires pour casque recommandés par Bell. L'utilisation d'accessoires non prévus pour votre casque peut être dangereuse.

**MISE EN GARDE !** N'attachez aucun objet rigide à la surface externe de votre casque. S'il s'accroche ou reçoit un impact au cours d'un accident, il peut amener la force de l'impact à se concentrer à l'endroit où il se trouve, et augmenter fortement

les risques de blessure ou de mort.

Ne jamais glisser d'objet rigide entre le crâne et le casque. En cas d'accident, il risque de se transformer en projectile, augmentant fortement les risques de blessure ou de mort.

Ne laissez jamais tomber votre casque sur le sol, cela risque de causer des dommages invisibles à l'œil nu. Si vous avez laissé tomber votre casque, envoyez-le à Bell à l'adresse **Bell Powersports, Inc., 1924 CR 3000 North, Rantoul, IL 61866** pour lui faire subir une inspection gratuite.

### **Entretien et nettoyage**

Les casques sont des dispositifs destinés à absorber l'énergie, et ils sont conçus pour se déformer, se fracturer, s'écraser et s'affaisser en absorbant de cette manière, et dans la mesure de leurs possibilités, l'énergie causée par un impact. Ils sont durables, mais ils devraient être traités comme des objets fragiles de sorte à conserver intacts tous leurs matériaux destinés à absorber l'énergie, pour le cas où vous en auriez besoin. Votre casque Bell vous apporte des années de loyaux services si vous en prenez soin comme il faut. Suivez ces quelques simples règles :

Ne décorez jamais votre casque avec de la peinture, des décalcomanies, des autocollants ou du ruban adhésif.

Utilisez exclusivement du savon doux et de l'eau pour nettoyer l'extérieur de votre casque.

Les produits chimiques utilisés dans bien des produits peuvent endommager la coque externe de votre casque. Le plus souvent, de tels dommages ne sont pas visibles et peuvent entraîner une rupture prématurée de la coquille externe du casque lors d'un impact.

Utilisez exclusivement du savon doux et de l'eau pour nettoyer l'intérieur de votre casque. La plupart des casques Bell sont dotés de doublures amovibles. Ces doublures peuvent se laver à la main au savon doux et à l'eau, être rincées, puis

séchées, exclusivement à l'air. Les odeurs peuvent être éliminées grâce à une solution de bicarbonate de soude et d'eau. Ne jamais utiliser de four ou autre source de chaleur pour sécher le casque. Les températures supérieures à 60 °C peuvent endommager la doublure intérieure destinée à absorber l'énergie. Ne laissez jamais votre casque entrer en contact avec de l'essence ou d'autres dérivés du pétrole, car cela causerait de sérieux dommages à la doublure interne destinée à absorber l'énergie et / ou à la coquille externe du casque.

### **Rangement du casque**

Les casques Bell ne nécessitent que peu de soins. Toutefois, il est bon de protéger le casque contre les dommages possibles s'il est appelé à être rangé pour une longue période de temps. Les animaux de compagnie en particulier peuvent mâchonner un casque si la possibilité leur en est offerte.

Les casques doivent être entreposés en un endroit frais et sec. L'exposition à des températures dépassant 60 degrés centigrades peut causer des dommages, résultant en une perte de la protection offerte par le casque. L'intérieur d'une voiture, par une journée ensoleillée, peut dépasser 60 degrés.

### **Peinture**

Les casques Bell ne devraient être peints par personne d'autre que leur fabricant. Un grand nombre de composants du casque peuvent être sérieusement endommagés par les produits chimiques et les solvants contenus dans la plupart des peintures, ou simplement par un maniement sans précautions au cours du processus de peinture.

### **Inspection**

Puisque les dommages occasionnés à un casque ne sont pas toujours visibles après un accident, il est toujours bon de remplacer votre casque une fois qu'il a subi un accident grave ou de le renvoyer chez Bell pour une inspection complète. Si vous possédez votre casque depuis moins de cinq ans, Bell l'examinera gratuitement et vous fera parvenir un rapport écrit des dommages constatés. Les normes en vigueur, homologations et approbations par certains organismes empêchent les fabricants de vendre des pièces détachées (à l'exception de protections faciales). Même si votre casque n'a pas reçu de choc, nous vous conseillons de le remplacer périodiquement (tous les cinq ans) pour tirer parti des progrès qui se font constamment en matière de conception et de construction des casques.

### **Garantie limitée de cinq ans**

Sous les conditions énoncées ci-dessous, Bell Sports, Inc. (« Bell ») garantit à l'acheteur original de tout casque Bell neuf, acheté à la firme Bell, que le casque est neuf et exempt de tout vice de fabrication et de main-d'œuvre. Toute réclamation sous les termes de cette garantie doit être faite dès que le défaut est découvert et en aucun cas plus de cinq ans après la date de l'achat. Bell peut réparer ou remplacer le casque, à son choix. La responsabilité de Bell aux termes de la présente garantie, ne saurait dépasser le prix d'achat du casque. Bell dénie expressément toute responsabilité pour les dommages indirects ou accessoires.

Pour présenter une demande sous les termes de cette garantie limitée, le casque doit être envoyé à Bell avec la preuve d'achat originale, aux frais de l'acheteur original du casque, à l'attention de l'administrateur des garanties chez Bell (Warranty Administrator) à l'adresse **Bell Powersports, Inc., 1924 CR 3000 North, Rantoul, IL 61866** accompagné d'une lettre expliquant la réclamation détaillée de l'acheteur.

Cette garantie limitée est nulle et non avenue dans le cas où une autre garantie serait soumise, ou un autre recours serait présenté, ou en cas de modification du casque d'une manière quelconque, y compris, mais sans s'y limiter, par peinture

ou ajout d'autocollants ou de décalcomanies.

Tous les autres recours, obligations, responsabilités, droits, garanties, explicites ou implicites, de droit ou autres, sont rejetés et déniés par Bell. Ce déni de responsabilité doit s'entendre, mais sans s'y limiter, comme s'appliquant à toute garantie implicite de validité marchande, toute garantie supposée et basée sur les performances du produit, sa distribution, son utilisation ou son commerce, et toute garantie implicite supposée d'adaptation à un usage particulier.

Certains états, provinces et pays n'autorisent pas certaines, voire toutes les exclusions ou limitations exprimées ici, ni l'exclusion ou la limitation des dommages indirects ou accessoires. Cette garantie limitée donne à l'acheteur original certains droits et recours juridiques, et l'acheteur original du produit peut jouir d'autres droits ou recours, selon l'état ou le pays où il se trouve.